

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS136

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 46

I. – À l’alinéa 2, substituer au montant :

« 760 millions »,

le montant :

« un milliard ».

II. – Supprimer l’alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.